



MODE D'EMPLOI DES VOTES

Le service départemental UNSS64 Béarn&Soule participe au budget participatif lancé par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques. Plusieurs établissements pourront recevoir 12 à 13 VTT si ce dispositif obtient un nombre de votes suffisant.

Cela ne dure que 2 minutes.

1- Aller sur le site [BudgetParticipatif64](#) ou [cliquez ici](#) ;

2- Avant toute opération, veillez à ce que vous soyez bien inscrit sur le site afin de pouvoir voter (nom, prénom, adresse mail et numéro de téléphone) ;

NB : ne pas oublier de confirmer la création de votre compte dans votre boîte mail pour valider les votes.

3- Se rendre sur le projet VTT que nous mettons en place :

- soit directement sur ce lien : [cliquez ici](#)
- soit suivre le chemin : **Voter** → **Vote** → **mot clé : VTT ou UNSS** → **Collectif et Territoire** ;

4- Afin de confirmer votre vote pour notre projet, le règlement impose de voter pour 2 autres actions : vous pouvez, par exemple, si vous le souhaitez, voter pour 2 autres actions locales → « **Mai Solidaire** » du Lycée Louis Barthou et « **Club Nature** » du Collège de Monein ;

5- Une fois vos **3 projets sélectionnés**, vos votes seront pris en compte.

N'hésitez pas à faire voter vos amis, la famille, les élèves, etc... dans la mesure où ces derniers habitent dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

Nous avons besoin de vous !